

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

Eu égard à l'affaiblissement de la croissance dans bien des régions du monde et aux risques accrus de dégradation, le rééquilibrage budgétaire reste difficile. Néanmoins, des progrès considérables ont été accomplis au cours des deux dernières années en matière de renforcement des comptes budgétaires après une nette détérioration en 2008-09, et d'autres avancées sont prévues. Le présent numéro du *Moniteur des finances publiques* fait le point sur ces progrès en mettant l'accent sur leur ampleur, leur composition et leurs répercussions sur l'emploi et l'équité sociale. Plusieurs conclusions s'en dégagent :

- La plupart des pays ont beaucoup progressé dans la réduction des déficits budgétaires. Pour près de la moitié des pays couverts dans cette édition du *Moniteur*, les déficits devraient s'établir l'an prochain à des niveaux inférieurs ou égaux à ceux d'avant la crise. L'amélioration des soldes budgétaires est plus nette dans les pays avancés, où le choc était plus important, suivis des pays émergents et, dans une moindre mesure, des pays à faible revenu.
- Les mesures visant à maîtriser le stock de la dette tardent à porter leurs fruits. Les ratios d'endettement ont culminé tôt dans les économies de marché émergentes et ne devraient pas se stabiliser avant 2014-15 dans de nombreuses économies avancées. Le ralentissement des économies avancées tient non seulement à l'ampleur du choc et à l'atonie de la reprise subséquente, mais aussi, dans certains cas, aux taux d'intérêt élevés, qui pâtit des incertitudes quant à l'action des pouvoirs publics et de la fragilité des banques. Dans bien des pays avancés, il va falloir soutenir les efforts de rééquilibrage pendant des années pour ramener les ratios d'endettement aux niveaux antérieurs à la crise.
- D'ordinaire, les pays ayant des besoins énormes de rééquilibrage budgétaire recourent à un dosage de mesures de mobilisation des recettes et de réduction des dépenses. Mais les pays avancés misent davantage que les pays émergents et à faible revenu sur la compression des dépenses. La plupart des pays s'efforcent de privilégier les mesures ayant le moindre effet négatif sur la croissance, notamment les réformes des droits à prestations et la hausse des impôts causant moins de distorsions (par exemple, les impôts sur la propriété). Dans l'ensemble, la structure de l'ajustement budgétaire envisagé devrait avoir pour effet de rendre les finances publiques plus propices à la croissance et plus efficaces après la phase de rééquilibrage, même si certains pays — surtout ceux ayant de gros projets d'ajustement budgétaire — ont dû adopter des mesures comme la baisse des investissements et la hausse générale des impôts, qui pourraient entraver la croissance à long terme.
- Les mesures axées sur les dépenses et les recettes ont une forte incidence sur l'emploi et l'équité sociale, qu'il faudrait prendre en compte pour pérenniser les vastes efforts de rééquilibrage en cours. Il est impératif que la fiscalité soit assez progressive et que

les prestations sociales soient accessibles pour limiter les répercussions sociales négatives des programmes d'ajustement. Des politiques mieux conçues en matière de fiscalité et de prestations sociales, assorties de programmes volontaristes pour le marché du travail, peuvent contribuer à stimuler l'offre et la demande d'emplois. Toutefois, les réformes structurelles demeurent cruciales pour améliorer les perspectives de croissance et d'emploi.

Malgré des avancées majeures dans le redressement durable des finances publiques, la vulnérabilité budgétaire reste considérable. Les besoins de refinancement de la dette publique sont encore énormes et exposent les pays aux aléas des marchés financiers. Grâce en partie à l'abondance des liquidités fournies par les banques centrales pour appuyer l'activité économique, les marchés ont, dans la plupart des cas, observé sans broncher l'accroissement de la dette publique, les soucis de solvabilité ne restant élevés que pour un sous-ensemble de pays de la zone euro. Mais cette passivité des marchés table sur la poursuite de l'ajustement budgétaire et sur un climat de croissance favorable.

En raison des risques accrus de dégradation de l'économie mondiale, les pouvoirs publics doivent, une fois de plus, prendre des mesures difficiles qui leur permettront de poursuivre l'assainissement des finances publiques, en évitant de priver outre mesure de concours budgétaires une économie dont la reprise est encore fragile. Alors que la plupart des pays émergents et à faible revenu peuvent se permettre de marquer un temps d'arrêt dans leurs efforts d'ajustement en attendant de meilleures perspectives de croissance, de nombreux pays avancés n'ont pas ce luxe. Si la situation financière le permet, l'ajustement doit se faire à un rythme qui correspond à l'état de l'économie. Pour mieux intégrer les facteurs cycliques, les autorités doivent se concentrer sur des objectifs structurels ou corrigés des variations conjoncturelles. Si la croissance est décevante, la première ligne de défense doit être la politique monétaire et le libre jeu des stabilisateurs budgétaires automatiques. Si la croissance chute nettement en deçà des projections actuelles des *Perspectives de l'économie mondiale*, les pays ayant une certaine latitude doivent freiner l'ajustement prévu en 2013 et au-delà. Mais la prudence à court terme ne doit pas servir de prétexte pour freiner ou retarder l'assainissement des finances publiques à moyen terme, qui demeure une exigence fondamentale pour la croissance. Même les pays ayant des positions budgétaires relativement confortables devraient conserver une marge de manœuvre suffisante pour être en mesure de parer à des chocs futurs.